

LOI DE LA TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE



Comprendre la loi et son esprit pour actualiser ses connaissances et les mettre en œuvre.



PUBLIC CONCERNÉ

Responsable RH, agent RH, directeur d'établissement, tout agent de la FPH ayant à connaître la gestion des ressources humaines (direction des soins par exemple).
(Groupe de 12 personnes maximum)

Formation portant sur la loi de la transformation de la Fonction Publique (partie Fonction Publique Hospitalière) du N° 2019-828 du 6 Août 2019

Prérequis : aucun



OBJECTIFS

- › Comprendre l'esprit de la loi
- › Établir un calendrier des changements prioritaires qu'elle entraîne
- › Appliquer les évolutions réglementaires immédiates
- › Anticiper les nouvelles procédures



CONTENU

- › **Les points fondamentaux de la réforme, impacts sur le dialogue social :**
 - Lignes directrices de gestion : quoi, comment, pourquoi, qui ?
 - Attributions des CAP : mesures immédiates, transitoires, à prévoir
 - Fusion des CTE et CHSCT : mesures transitoires et au prochain renouvellement des instances
 - Rapport social unique : indicateurs et anticipation des objectifs
- › **Les points fondamentaux de la réforme, impacts sur la gestion des ressources humaines :**
 - Droits des agents titulaires : notation, intéressement, lien avec les lignes de gestion
 - Droits des agents contractuels : contrat de projet, emplois saisonniers, indemnité de fin de contrat...
 - Rupture conventionnelle et mobilité
 - Déontologie
- › **Les points fondamentaux de la réforme, ce qui reste à définir :**
 - Protection sociale (entretien de carrière, participation employeur à une protection complémentaire...)
 - Égalité professionnelle



ÉVALUATION DES ACQUIS

- › **Au début** : recueil des attentes
- › **En cours** : cas pratiques
- › **À l'issue** : QCM



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Cas pratiques pour aborder les changements réglementaires (calcul d'indemnités, rédaction de décisions, de contrats)
- › Réflexion collective sur les impacts pratiques engendrés et les difficultés à entrevoir / anticiper
- › Échanges entre participants



INTERVENANT(S)

- › Responsable du pôle Qualité de Vie au Travail, CHU Clermont-Ferrand



TARIFS

- › **inter** : 210€ / pers.
- › **intra** : 1350€ j. / gr.



- › **Durée** : 1 jour
- › **Date(s)** : 13 novembre 2020